



13 juillet 2021

CONFERENCE

Les femmes en politique : comment progresser vers l'égalité ?

Organisée par

L'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)

dans le cadre du projet « Appui au développement du rôle du Parlement dans la consolidation de la démocratie au Maroc » financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.

à l'invitation du Parlement du Maroc

RABAT

Le 13 juillet 2021

PROGRAMME

Lieu :
Parlement du Maroc
Chambre des Représentants
Salle 11
Avenue Mohamed V
Rabat

Financé
par l'Union européenne



UNION EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

CONTEXTE ET FONDEMENT¹

La participation pleine et entière des femmes à la vie publique et politique est parmi les nombreux aspects, tous étroitement interconnectés, de l'égalité entre les femmes et les hommes. La démocratie paritaire est nécessaire non seulement pour défendre la justice sociale et les droits des femmes lors de l'élaboration de politiques publiques, mais aussi pour permettre l'existence d'une démocratie efficace et d'une bonne gouvernance qui soient bénéfiques pour tous, citoyens et citoyennes.

Parmi les facteurs qui influencent le taux de participation des femmes à la vie publique figurent le système électoral, le fonctionnement des partis politiques et leurs statuts, les critères de sélection des candidats, les mesures positives telles que les quotas, les stéréotypes de genre, les rôles et les valeurs véhiculés par certains modèles familiaux, ainsi que la répartition sociale et privée du travail qui laisse peu de place à la participation des femmes à la scène publique.

Le fait d'être membre d'une communauté étrangère et ce que cela engendre en termes de droit au vote et droit à la double nationalité constitue aussi un facteur qui influence le niveau de participation des femmes à la vie politique de leur pays d'origine et de leur pays d'accueil. Les politiques de ces derniers devraient assurer le respect des droits politiques, sociaux, économiques et culturels des membres de diasporas et les aider à devenir des membres actifs et productifs de leurs communautés. Elles devraient permettre aux diasporas d'exercer leur droit à la participation démocratique. En 2020, on estimait à plus de cinq millions les Marocains résidant à l'étranger. Parmi eux, plus des quatre-cinquièmes sont en Europe. Par ailleurs, l'émigration marocaine vers l'étranger s'est féminisée au cours des dernières décennies grâce au regroupement familial mais aussi à la migration féminine autonome.

En matière d'égalité de genre, des efforts d'amélioration sont en cours, avec des formes diversifiées, à la fois dans les pays membres du Conseil de l'Europe et dans ceux de son voisinage méditerranéen. Au Maroc, un système de quota a été introduit en 2002. Toutefois, la représentativité des femmes parmi les élus de la Chambre des Représentants ne dépasse pas 21% et s'arrête à 13 parlementaires sur 120 à la Chambre des Conseillers. Une réforme récente de la législation mise à permettre une augmentation du nombre des femmes parlementaires. Cependant, beaucoup reste encore dans les mains des partis politiques qui ont un rôle à jouer pour encourager la participation des femmes dans la vie politique.

Dans ce domaine, l'échange d'expériences et de politiques appliquées dans les différents pays s'avère particulièrement fructueux, compte tenu de la pluralité des mesures possibles et de la nécessité d'évaluer leur efficacité dans les différents contextes.

Afin d'ouvrir une discussion sur ce sujet, l'Assemblée parlementaire et le Parlement du Maroc organisent à Rabat une conférence internationale, ouverte aux membres du Parlement du Maroc, aux parlementaires de l'APCE et notamment aux membres de la Sous-Commission sur l'égalité de genre et de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées, aux représentants des institutions marocaines actives dans ce domaine, aux représentants de la délégation de l'Union Européenne au Royaume du Maroc, des organisations internationales et des ambassades qui appuient le Parlement du Maroc.

Cette conférence est organisée dans le cadre du programme conjoint financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe. Les langues de travail seront le français, l'anglais et l'arabe. Les documents seront disponibles dans les deux langues.

DOCUMENTS DE REFERENCE DE L'APCE

Résolution 2388 (2021) « Pour une politique européenne relative aux diasporas »
Résolution 2222 (2018) « Promouvoir la diversité et l'égalité dans la vie politique » ;
Résolution 2111 (2016) « Evaluation de l'impact des mesures destinées à améliorer la représentation politique des femmes » ;
Résolution 1898 (2012) « Partis politiques et représentation politique des femmes » ;

¹ Cette introduction a été rédigée par le Secrétariat de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe.

PROJET DE PROGRAMME

Mardi 13 juillet 2021

09H00 – 9H30 Enregistrement des participants

SÉANCE D'OUVERTURE

9H30 – 11H00 L'enjeu de l'égalité et de la représentation politique des femmes : un objectif à atteindre

Allocutions d'ouverture :

M. Habib El Malki, Président de la Chambre des Représentants du Parlement du Maroc

M. Hakim Benchamach, Président de la Chambre des Conseillers du Parlement du Maroc

M. Rik Daems, Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe

Mme Claudia Wiedey, Ambassadrice de l'Union européenne au Maroc

Mme Amina Bouayach, Présidente du Conseil National des Droits de l'Homme

SÉANCE 1

11H00 – 12H30 Les mécanismes de promotion de la représentation des femmes

Modératrice : **Mme Khadija Ezzoumi**, Membre de la Chambre des Conseillers du Parlement du Maroc et Membre de la délégation marocaine, Partenaire pour la démocratie auprès de l'APCE

Remarques introductives :

Mme Fatima Ezzhara Nazih, Présidente du Groupe de travail thématique sur l'égalité et la parité de la Chambre des Représentants du Parlement du Maroc

Mme Eglantina Gjermeni, Députée du Parlement d'Albanie, Présidente de la Sous-Commission sur l'égalité de genre, de la Commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'APCE

Discussion :

Avec la participation de Mme Nicole Durant, membre du Sénat français, Vice-présidente de la délégation française à l'APCE et de **Mme Beatrice Fresko-Rolfo**, membre du Parlement de Monaco, membre de la délégation monégasque à l'APCE et de représentants du Parlement marocain et de partis politiques marocains

Conclusions par la modératrice

SÉANCE 2

13H00 – 14H30 La voix des femmes de la diaspora dans les élections

Modérateur : **M. Paulo Pisco**, Député du Parlement portugais, Vice-Président du sous-comité sur les diasporas et l'intégration de l'APCE

Remarques introductives :

M. Driss El Yazami, Président du Conseil de la Communauté Marocaine à l'étranger

M. Oleg Dunda, Député de la Verkhovna Rada- Parlement Ukrainien

Discussion : **Avec la participation** de **M. Domagoj Hajdukovic**, membre du Parlement Croate et de la délégation croate à l'APCE, et de **Mme Suzanne Monkasa**, Présidente de la Plateforme des femmes Congolaises de la diaspora, ainsi que de représentants du Parlement du Maroc et de la diaspora

Conclusions par le Modérateur

SEANCE DE CLOTURE

14H30 – 14H45 Conclusions

Mme Eglantina Gjermeni, Députée du Parlement d'Albanie, Présidente de la Sous-Commission sur l'égalité de genre, de la Commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'APCE

Mme Aicha Lablack, Députée de la Chambre des Représentants, membre de la délégation marocaine, Partenaire pour la démocratie auprès de l'APCE

SECRETARIAT DE L'APCE

Division de soutien de projets parlementaires (DSPP)

M.	Alessandro MANCINI	Adjoint au Chef de Secrétariat ☎ +33 6 09 17 61 70 alessandro.mancini@coe.int
M.	Mustafa ARABUL	Assistant de projet ☎ +33 7 83 89 48 90 mustafa.arabul@coe.int

BUREAU DU CONSEIL DE L'EUROPE A RABAT

Mme	Grazia Alessandra SIINO	Gestionnaire de projet ☎ +212 610 803 826 Grazia-Alessandra.SIINO@coe.int
Mme	Hafsa Mekouar	Chargée de communication ☎ +212 661 380 730 Hafsa.mekouar@coe.int
Mme	Meryem ASSIBAIY	Assistante de projet ☎ +212 682 723 678 meryem.assibaiy@coe.int

PARLEMENT DU MAROC

M.	Mohammed DOUKHA	Conseiller général chargé de la coopération internationale à la Chambre des Représentants ☎ +212 661 540 843 doukham123@gmail.com
Mme	Nahid BENNANI	Conseiller général à la Chambre des Conseillers ☎ +212 661291896 nahidbennani@yahoo.fr